



Fiche signalétique

Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 29-Juin.-2024

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC CONCRETE EPOXY, PART B

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130521-38B-CA-FR

Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN3263

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Acklands Grainger Inc
123 Commerce Valley Dr East, Suite 700
Thornhill, ON L3T7W8
Phone: 1-888-602-0000

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Gray paste

État physique Solide

Odeur Amine-comme

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Mot indicateur**Danger****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

REMARQUE : les classifications de toxicité aiguë sont approximatives, en raison des pourcentages d'ingrédients exclusifs

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Limestone	1317-65-3	65-85	-	-
Nonyl phenol	84852-15-3	10-30	-	-
1-(2-Aminoethyl) piperazine	140-31-8	10-30	-	-
2-methyl-1,5-pentamethylenediamine	15520-10-2	1-5	-	-
Silica, Quartz	14808-60-7	1-5	-	-
Proprietary Ingredients	PROPRIETARY	Proprietary	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appelez un centre anti-poison ou un médecin si vous vous sentez mal. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Une consultation médicale immédiate est requise.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. L'ingestion peut causer de graves brûlures à la bouche, la gorge ou l'estomac. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif en cas d'ingestion.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Aldéhydes. Oxydes d'azote (NOx).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau. NFPA Classe IIIB.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
---------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuelle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.
Matières incompatibles	Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Limestone 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³
Silica, Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Autres informations

Si le produit est poncé, un appareil respiratoire approprié doit être porté pour éviter la poussière de respiration. Troubles respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition. Si poncé, ce produit peut générer de la poussière de silice. Silice inhalée a-été classé par le CIRC comme un cancérigène humain (voir la section 11).

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Assurer une ventilation générale ou locale si le produit est poncé ou au sol.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité chimique.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Si les contrôles techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées, un respirateur approuvé NIOSH / MSHA doit être porté.

Considérations générales sur l'hygiène

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect	Gray paste
Couleur	Gris
Odeur	Amine-comme
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoca quemaduras graves en la piel . Peut provoquer une allergie cutanée.
Inhalation	Peut causer une irritation.
Ingestion	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 402.40
mg/kg

Toxicité aiguë inconnue REMARQUE : les classifications de toxicité aiguë sont approximatives, en raison des pourcentages d'ingrédients exclusifs

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Nonyl phenol 84852-15-3	= 1300 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	-
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	= 2140 µL/kg (Rat)	= 866 mg/kg (Rabbit)	-
2-methyl-1,5-pentamethylenediamine 15520-10-2	= 1690 mg/kg (Rat)	-	= 4.1 mg/L (Rat) 1 h = 2.9 mg/L (Rat) 1 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité La silice (quartz) est un cancérigène possible lorsqu'elle apparaît comme une poussière respirable.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Silica, Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Nonyl phenol 84852-15-3	EC50: 0.36 - 0.48mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.16 - 0.72mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =1.3mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =0.135mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =0.1351mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =0.14mg/L (48h, Daphnia magna)
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	EC50: =495mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 1950 - 2460mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >1000mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: >=100mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50 > 10000 mg/L 17 h	EC50: =32mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Nonyl phenol 84852-15-3	5.4
1-(2-Aminoethyl) piperazine 140-31-8	-1.48
2-methyl-1,5-pentamethylenediamine 15520-10-2	1

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU	UN3263
Nom officiel d'expédition	Corrosive solid, basic, organic n.o.s.(4-nonylphenol, branched,2-methylpentane-1,5-diamine)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

TMD

N° ID/ONU	UN3263
Nom officiel d'expédition	Corrosive solid, basic, organic n.o.s.(4-nonylphenol, branched,2-methylpentane-1,5-diamine)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3263
Nom officiel d'expédition	Corrosive solid, basic, organic n.o.s.(4-nonylphenol, branched,2-methylpentane-1,5-diamine)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3263
Nom officiel d'expédition	Corrosive solid, basic, organic n.o.s.(4-nonylphenol, branched,2-methylpentane-1,5-diamine)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
Limestone	X	X	X	X	X	X	X	X
Nonyl phenol	X	X	X	X	X	X	X	X
1-(2-Aminoethyl) piperazine	X	X	X	X	X	X	X	X
2-methyl-1,5- pentamethylenedia mine	X	X	X	X	X	X	X	X
Silica, Quartz	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA
HMIS

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 1
Risques pour la santé 3 Inflammabilité 1
*

Instabilité 0
Dangers physiques 0

Dangers particuliers -
Protection individuelle
B

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 15-Juin.-2024

Note de révision: Examen réglementaire.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique



Fiche signalétique

Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 29-Juin.-2024

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC CONCRETE EPOXY, PART A

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130521-37B-CA

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Acklands Grainger Inc
123 Commerce Valley Dr East, Suite 700
Thornhill, ON L3T7W8
Phone: 1-888-602-0000

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect White viscous paste

État physique Solide

Odeur Faible

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Diglycidyl Ether of Bisphenol A	25085-99-8	30-60	-	-
Limestone	1317-65-3	30-60	-	-
1,4-Butanediol Diglycidyl Ether	2425-79-8	10-30	-	-
Titanium(IV) Oxide	13463-67-7	0.1-1.0	-	-
Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]-	2210-79-9	0.1-1.0	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement. Après les premiers soins, obtenir appropriée en usine, infirmier, ou le soutien médical communautaire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer le contenu de l'estomac par le personnel médical seulement. Une consultation médicale immédiate est requise.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Provoque une irritation des yeux. Le contact direct peut causer une rougeur et un inconfort temporaire. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements, des étourdissements, des maux de tête. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme. Conditions médicales aggravées par l'exposition à long terme: troubles de la peau et des allergies et des affections oculaires.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Produit chimique. Mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	L'allumage donnera lieu à un feu de classe B. Peut générer des produits de combustion toxiques ou irritantes. Peut générer du monoxyde de carbone.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂),
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau. NFPA Classe IIIB.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Pour les déversements majeurs, endiguer loin du déversement liquide pour en disposer plus tard.

Méthodes de nettoyage Recueillir et placer le tout dans un récipient correctement étiqueté approprié pour récupération ou élimination. Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée

soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker le contenu sous <90F (32C). NFPA Classe IIIB Stockage.

Matières incompatibles Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Limestone 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³
Titanium(IV) Oxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

Autres informations Si le produit est poncé, un appareil respiratoire approprié doit être porté pour éviter l'inhalation des poussières. Des troubles respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition. Si poncé, ce matériau peut générer de la poussière de silice / titane. Silice inhalé / titane a été classé par le CIRC comme cancérigène pour l'homme (voir l'article 11).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Fournir des systèmes centraux ou locaux d'aération aspirante si possible. Maintenir l'oeil fontaine de lavage et une douche d'urgence des installations dans la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage La sécurité chimique des lunettes / écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection contre les produits chimiques pour éviter le contact avec la peau. Équipement contaminé: Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de villes. Les laver avant de les réutiliser. Éliminer ce produit de vos chaussures et l'équipement de protection individuelle propre.

Protection respiratoire Aucune normalement requise. Utiliser un respirateur à cartouche chimique pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH lorsque le mouvement de l'air est inadéquat pour contrôler l'accumulation de vapeur.

Considérations générales sur l'hygiène Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	White viscous paste
Couleur	Blanc
Odeur	Faible
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	> / = 2.0 - < / = 12.0	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Not available	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Not available	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.4	@ 60°F (ASTM D 1298)
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Les acides forts, des peroxydes, et d'autres agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Décomposition oxydative thermique peut produire du CO, du CO2 dans un incendie.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements, des maux d'estomac et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) mg/kg	7,560.00
ETAmél (cutané) mg/kg	7,333.30
ETAmél (inhalation- poussière/brouillard) mg/l	10.00

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1,4-Butanediol Diglycidyl Ether 2425-79-8	= 1134 mg/kg (Rat)	> 2150 mg/kg (Rat)	-
Titanium(IV) Oxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	= 5.09 mg/L (Rat) 4 h
Oxirane, [(2- methylphenoxy)methyl]- 2210-79-9	= 4 g/kg (Rat)	> 2200 mg/kg (Rabbit)	> 6.1 ppm (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	Le dioxyde de titane est un carcinogène possible lorsqu'il apparaît comme une poussière respirable.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium(IV) Oxide 13463-67-7	A3	Group 2B	-	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- 2210-79-9	-	LC50: 2.8 - 5.1mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
1,4-Butanediol Diglycidyl Ether 2425-79-8	-0.269
Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]- 2210-79-9	2.5

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3077
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s (Oxirane,[(2-methylphenoxy)methyl]-)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Numéro UN ou numéro	UN3077

d'identification

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s (Oxirane,[(2-methylphenoxy)methyl]-)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Diglycidyl Ether of Bisphenol A	X	X			X	X	X	X
Limestone	X	X	X	X	X	X	X	X
1,4-Butanediol Diglycidyl Ether	X	X	X	X	X	X	X	X
Titanium(IV) Oxide	X	X	X	X	X	X	X	X
Oxirane, [(2-methylphenoxy)methyl]-	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA
HMIS

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1
Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1
*

Instabilité 0
Dangers physiques 0

Dangers particuliers -
Protection individuelle
B-Lunettes de sécurité,
gants

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 29-Juin-2024

Note de révision: Nouvelle formule.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique